



Pantin, le 13 mai 2017

Aux parents de 6^{ème}/5^{ème}

Casiers individuels

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

J'ai le plaisir de vous confirmer que nous pouvons mettre à la disposition de votre enfant un casier individuel sur la cour. Ce casier a notamment pour but de lui permettre de ranger son sac ou son cartable, pendant les récréations, en particulier celle du déjeuner, ou bien lorsqu'il se rend en EPS.

Conditions de mise à disposition :

Un chèque de caution de 25 € (qui vous sera restitué en fin d'année scolaire à la remise de la clé).
Un chèque pour la location annuelle de 25 €.

Ces règlements s'effectuent par chèques libellés à l'ordre de "**OGEC SAINT JOSEPH-LA SALLE-PANTIN**".

L'élève est responsable de son casier.

Il vous sera demandé en cas de perte de la clé une somme de 10€

Si vous êtes intéressés, vous voudrez bien remplir le coupon ci-dessous et le retourner à Madame CRUZ au collège pour le 14/06/2017 au plus tard sous enveloppe portant la mention : "**casier individuel**".

Sandra Cruz
Conseillère Principale d'Education

Fabien Madert
Chef d'Etablissement Coordinateur

----- ✂ -----
(Coupon à remettre sous enveloppe portant la mention **CASIER INDIVIDUEL**
et à retourner au collège pour le 14/06/2017 dernier délai).

CASIER INDIVIDUEL CLASSE DE 6^{ème}/5^{ème}

Je soussigné(e) M. – Mme : _____

Responsable(s) de l'enfant :

NOM : _____ Prénom : _____ Niveau de Classe : _____

Souhaite disposer d'un casier pour l'année scolaire 2017/2018.

- Ci-joint : un chèque de caution de 25 € et un chèque de 25€ pour la location du casier.

Fait à _____ le _____
(Signature du responsable)